Pour publication immédiate



Communiqué

Les priorités du Contrôle fédéral des finances en 2018

Berne, 17.1.2018 – Le Conseil fédéral a pris connaissance du Programme annuel 2018 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce programme est élaboré en toute indépendance. Il témoigne d'une orientation stratégique qui vise à auditer sur le terrain des objets complexes. Il couvre aussi des risques financiers et des risques de réputation majeurs pour la Confédération ainsi que pour les contribuables de notre pays.

En 2018, la centaine de collaborateurs et collaboratrices du CDF travailleront sur plus de 160 mandats d'audits. Il s'agit de révisions de comptes jusqu'à des évaluations en passant par des examens d'achats de biens et services. La publication d'une soixantaine d'audits découlera de ce travail. Cet effort de transparence constitue une priorité de l'institution depuis 2014.

Le nombre d'audits du CDF tend à diminuer sur la dernière décennie. En effet, les travaux portent sur des objets plus compliqués qu'avant et concernent de nombreux acteurs. C'est le reflet d'une complexité grandissante dans les activités de la Confédération et d'une orientation stratégique voulue



par la direction du CDF. Cette orientation permet aux équipes du CDF de mieux cibler des risques financiers et des risques de réputation élevés pour la Confédération et pour ses contribuables.

En 2018, ces équipes se rendront sur le terrain pour examiner les projets informatiques clés de la Confédération, pour scruter les acquisitions de médicaments dans une poignée d'offices fédéraux, ou encore pour évaluer la stratégie de notre pays en matière de restitution d'avoirs de potentats. Hors de l'administration fédérale, différents types d'audits auront lieu auprès des CFF, de La Poste, de l'entreprise d'armement RUAG et de Swisscom.

Des thèmes ardus comme l'efficacité des mesures pour la réduction des micropolluants dans l'eau usée ou le système d'incitations dans le domaine des interventions chirurgicales figurent aussi au menu de ce programme d'audit annuel. Des examens de projets de construction et des processus d'acquisitions et d'exploitation ponctueront le travail des collaborateurs et collaboratrices du CDF.

En décembre 2017, l'Assemblée fédérale a confirmé sa confiance dans le travail du CDF. Elle a maintenu ses moyens pour accomplir sa mission de haute surveillance financière. En 2018, son budget s'élève à 27,6 millions de francs.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11.

Le Programme annuel 2018 du CDF se trouve sur son site Internet: www.cdf.admin.ch.